

La Roche-sur-Yon Agglomération vous informe que l'inscription au transport scolaire pour la rentrée 2020-2021 **a débuté depuis le 18 mai** sur le site Internet :

www.larochesuryon.fr, rubrique démarche en ligne, transports scolaires

Attention, le renouvellement de l'inscription au transport scolaire n'est pas automatique d'une année sur l'autre. Les familles doivent renouveler l'inscription de leur(s) enfant(s).

Date limite d'inscription : 30 juin 2020

Les familles déjà inscrites doivent se munir de **l'identifiant et du mot de passe** de leur(s) enfant(s) et cliquer sur l'onglet « *je souhaite renouveler l'inscription* ».

Si elles les ont perdues, elles pourront :

- trouver l'identifiant de leur(s) enfant(s) sur la carte de transport (chiffre en haut à droite),
- se faire renvoyer par mail le mot de passe en cliquant sur « *mot de passe oublié* » sur la page d'accueil de l'inscription au transport scolaire.

Pour les nouvelles inscriptions, les familles cliquent sur l'onglet « *je souhaite inscrire mon enfant* ». *Fin août*, les familles doivent récupérer un gilet haute visibilité en mairie avec présentation de la carte de transport nouvellement reçue.

Pour les familles qui ne peuvent pas s'inscrire par Internet, elles peuvent se rapprocher de la Direction Transports et Déplacements Durables, mission transport scolaire pour obtenir un imprimé d'inscription.

Compte tenu du contexte actuel, il est nécessaire d'appeler au 02 72 78 10 88 avant toute visite dans le service (70 rue Chanzy - Espace Prévert 2^{ème} étage)

Pour tout renseignement complémentaire :

Service Transport scolaire

Tél : 02 72 78 10 88

www.larochesuryon.fr, rubrique transports scolaires

Les inscriptions sont traitées courant juillet, les familles recevront **la carte de transport par courrier la dernière semaine d'août 2020.**

Le descriptif des circuits et les horaires de l'année scolaire en cours sont disponibles sur le site Internet **à titre indicatif. Les familles sont invitées à les consulter de nouveau fin août** pour vérifier s'il y a des changements pour la rentrée 2020.